

A F R I C A

JOURNAL OF THE INTERNATIONAL AFRICAN INSTITUTE

VOLUME XLI

JULY 1971

NUMBER 3

IN MEMORIAM

ALFRED MOELLER DE LADDERSOUS

C'EST avec un vif regret que nous avons appris le décès à Bruxelles, le 20 janvier 1971, du Gouverneur Moeller de Laddersous qui fut pendant dix ans président de l'Institut International Africain.

Alfred A. J. Moeller de Laddersous était, par son arrière-grand-père, d'ascendance norvégienne. Il naquit à Louvain le 9 décembre 1889. Son grand-père Jean et son père Charles Moeller furent tous deux d'éminents professeurs d'histoire à l'Université Catholique de Louvain où Alfred Moeller obtint en 1911 son diplôme de docteur en droit. Inscrit au Barreau de Malines, il ne devait pas y rester longtemps, désireux qu'il était d'une vie plus active, et son attention se tourna vers le Congo devenu, depuis 1908, colonie belge. En 1913, il s'embarquait vers l'Afrique où il fut versé dans l'administration territoriale comme commissaire de district adjoint, d'abord au Kasai, puis au Sankuru et enfin à Stanleyville. Quatre ans plus tard, il était nommé commissaire de district de Stanleyville et désormais toute sa carrière coloniale se poursuivra dans cette région. A l'époque, le Congo comprenait quatre vice-gouvernements généraux. Alfred Moeller fut nommé en 1926 vice-gouverneur général, gouverneur de la Province Orientale dont Stanleyville était le chef-lieu. C'est dans cette province qu'il termina sa carrière administrative en 1933 après avoir marqué toute la région de sa forte personnalité.

Le Gouverneur Moeller était un passionné de politique indigène et ses méthodes, qu'il sut défendre avec ardeur et ténacité, eurent une action décisive sur la politique coloniale belge. Contre un émiettement excessif des entités administratives, il fut un partisan décidé d'une politique de regroupement des petites chefferies traditionnelles sous forme de 'secteurs' en vue de faciliter le passage harmonieux des structures coutumières aux structures administratives modernes sans lesquelles le développement du pays lui paraissait impossible. Avant même que le Gouvernement colonial ne s'engageât lui-même dans cette voie sur l'ensemble du territoire, le Gouverneur Moeller, sans attendre l'autorisation de ses supérieurs hiérarchiques, auxquels son caractère autoritaire et son esprit de décision ne l'incitaient pas à recourir plus qu'il n'était nécessaire, créa dans sa province des 'secteurs d'attente', faisant ainsi, à ses

'Africa', the Journal of the International African Institute, is published by the Institute, but except where otherwise stated the writers of the articles are responsible for the opinions expressed. Issued quarterly. © International African Institute, 1971. All rights reserved.

risques et périls, une expérience qui servit plus tard de modèle à l'ensemble de la Colonie. Quand, atteint par la limite d'âge prévue dans les règlements de l'époque, il dut quitter ce pays auquel il avait consacré les meilleures années de sa vie, Alfred Moeller laissait derrière lui le souvenir d'un très grand gouverneur doué d'une force de caractère et d'une intelligence politique peu communes.

Pensionné à 49 ans, Alfred Moeller ne pouvait rester inactif. Il ne pouvait songer à reprendre sa place au barreau, aussi se tourna-t-il délibérément vers le monde des affaires, tout en continuant à s'intéresser activement aux problèmes de la colonisation. Il avait trop d'idées en ce domaine et trop d'expérience en matière coloniale pour n'en pas faire profiter les fonctionnaires d'Afrique et ses jeunes compatriotes qui aspiraient à le devenir. En 1934, le Gouverneur honoraire Alfred Moeller était nommé membre du Conseil Colonial, l'organe consultatif le plus important en matière de politique coloniale, et professeur à l'Université Coloniale d'Anvers où se formaient la plupart des futurs administrateurs territoriaux. Il allait y enseigner de nombreuses années tout en profitant de ses loisirs pour publier d'importants ouvrages et de nombreux articles de revue. Il faut signaler surtout la parution en 1936 d'un gros ouvrage sur ' Les grandes lignes des migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo ', et, en 1938, d'une étude substantielle sur ' Les finances publiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi '. Alfred Moeller avait été nommé membre associé de l'Institut Royal Colonial Belge, et membre titulaire en février 1939. Jusque peu de temps avant sa mort, il participa activement aux activités de cet Institut, devenu entretemps l'Académie Royale des Sciences d'Outre-mer, et il y fit de nombreuses interventions fort remarquées.

Mais, dans le domaine de la politique coloniale entendue dans le sens le plus large, le Gouverneur Moeller de Laddersous eût des activités multiples. Au lendemain de la guerre, qu'il passa en partie au Congo et en partie à Londres comme conseiller du Gouvernement belge, il revint en Belgique où il assumait, de 1945 à 1947, la présidence du Cercle Royal Africain, de 1945 à 1949 la présidence du Fonds Colonial de Propagande Économique et Sociale; il fut élu président de l'Office du Tourisme du Congo belge et du Ruanda-Urundi devenu plus tard le Conseil consultatif de l'Office de l'Information et des Relations publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi, vice-président du Comité permanent du Congrès Colonial National, membre du Conseil exécutif de l'Institut International Africain, membre de l'Institut Colonial International et de l'Institut International des Civilisations Différentes (Incidi), etc. Enfin, rappelons qu'en 1957 le Conseil de l'Institut International Africain désigna le Gouverneur Moeller de Laddersous comme président de l'Institut. Il occupa ce poste pendant dix ans avec beaucoup de compétence et de dévouement, sachant présider les débats du conseil avec une égale courtoisie à l'égard de chacun et une inaltérable bonhomie. Sa santé déclinante l'obligea, en 1967, à se retirer.

Mais si, de son vivant, le Gouverneur Moeller de Laddersous n'a cessé de s'intéresser aux problèmes généraux du Congo, il prit en même temps une place très importante dans les milieux d'affaires. Les dirigeants des entreprises congolaises qui l'avaient vu à l'œuvre et qui connaissaient son esprit d'organisation, son sens pratique et sa vaste expérience coloniale, avaient beaucoup de considération pour cet homme de valeur que des règlements surannés avaient mis prématurément à la

pension. Aussi, Alfred Moeller de Laddersous n'eut-il aucune peine à se faire très rapidement une place importante dans les milieux financiers. Nous nous garderons bien d'énumérer ici toutes les sociétés dont il devint président ou administrateur; la liste en serait fastidieuse.

Pour se livrer à tant d'activités et assumer autant de responsabilités, il fallait au Gouverneur Moeller de Laddersous une constitution particulièrement robuste. Les toutes dernières années de sa vie, quand sa santé se mit à décliner et qu'il sentit peser sur lui la fatigue des ses quatre-vingts ans, il dut réduire ses activités et se retirer presque entièrement de la vie publique. Il avait trouvé refuge derrière les murs de sa vieille demeure située dans la banlieue bruxelloise à l'orée de la forêt de Soignes. Il y passait, en compagnie de Madame Moeller, le principal de son temps, travaillant dans sa bibliothèque personnelle où tant de souvenirs lui rappelaient son passé. Il mourut inopinément au creux de l'hiver, ayant demandé au préalable que ses funérailles soient célébrées dans la plus stricte intimité. Tous ses amis, ses collègues, ses collaborateurs et, plus particulièrement, tous les membres de l'Institut qui ont eu l'occasion de le rencontrer et de l'estimer, garderont longtemps son souvenir dans leur mémoire.

G. M.